

CHAMBRE DES COMMUNES.

Lundi, 5 avril 1875.

L'ORATEUR prend le fauteuil à trois heures.

UNE QUESTION DE PRIVILÈGE.

LE TRÈS-HON. SIR JOHN MACDONALD attire l'attention de la Chambre sur un paragraphe qui a paru dans un journal ministériel, l'accusant d'antichambrier des bills dans la Chambre Haute. Il a bien droit de le faire, s'il le juge à propos, et c'était une impertinence d'en parler du tout, mais de fait il n'a eu aucune conversation avec aucun des sénateurs sur les questions qu'ils discutaient. Il est arrivé que l'autre soir, pendant que la Chambre était engagée dans un débat inutile sur la loi prohibitive des boissons, s'est rendu à la Chambre Haute pour y écouter la discussion, mais n'eût aucune conversation avec aucun membre du Sénat, au sujet d'aucune motion ou autre affaire devant le Sénat.

L'HON. M. MACKENZIE est certain que personne ne peut objecter à ce qu'un hon. monsieur fasse antichambre dans la Chambre Haute, s'il juge à propos de le faire. Pour sa part (M. MACKENZIE) il ne l'a jamais fait. Après tout ce n'est pas une accusation.

LES RAPPORTS PUBLICS.

L'HON. M. TUPPER demande quand le rapport du département de la Marine et des Pêcheries sera mis devant la Chambre. Les députés qui supportent le gouvernement se sont donné beaucoup de crédit cette année parce que les rapports des départements ont été mis si à bonne heure devant la Chambre, et en tant qu'il s'agit du département du PREMIER et de un ou deux autres, ce crédit est bien mérité; mais il craint que la louange peut se contre-balancer par le blâme que mérite le ministre de la Marine et des Pêcheries pour laisser s'ajourner la Chambre sans lui fournir le rapport d'un des plus importants départements du service. Il n'est pas bien certain de la loi, mais autant qu'il se rappelle, chaque ministre est obligé de soumettre le rapport de son départe-

M. Young

ment dans les quinze jours de l'ouverture de la session.

L'HON. M. SMITH dit que tout ce que la loi oblige de soumettre à la Chambre l'a été dans les premiers quinze jours. Le rapport de son département était prêt deux ou trois semaines avant l'ouverture de la Chambre et entre les mains des imprimeurs, mais il n'a pu le faire publier. Il pense que dans le cours de quelques jours le reste du rapport sera publié. L'imprimeur est blâmable pour le délai.

M. BOWELL dit qu'on peut faire le même reproche en ce qui concerne du département des Postes. La session touche à sa fin, et le rapport n'est pas encore sur la table. Les statistiques fournies par ce rapport auraient été d'une grande utilité à la Chambre, avant de discuter l'importante mesure introduite par le Maître-Général des Postes.

L'HON. M. MACKENZIE dit que le rapport était prêt quelques semaines avant l'ouverture de la Chambre, mais les entrepreneurs étaient si surchargés d'ouvrage qu'on s'aperçut qu'il ne serait pas fini en temps convenable, et le Maître-Général des Postes suggéra de l'envoyer ailleurs, ce que lui (M. MACKENZIE) refusa de faire, sachant que l'entrepreneur avait droit à l'impression de tous les livres bleus de l'année, et il pria le Maître-Général des Postes de s'efforcer de faire avancer l'ouvrage entre les mains de l'entrepreneur aussi vite que possible. Si le Maître-Général des Postes avait porté le rapport à d'autres ateliers, il aurait été mis devant la Chambre avant aujourd'hui, et c'est en voulant garder la bonne foi envers l'entrepreneur que le délai est arrivé. Quant au département de la Marine et des Pêcheries, afin de faire avancer l'ouvrage, il a fait envoyer le rapport à un atelier et les annexes à un autre. La difficulté est grande quand il y a peu de facilités pour l'impression.

M. BOWELL dit qu'il a remarqué sur les bills qu'un grand nombre ont été imprimés aux ateliers du *Free Press* et par M. TAYLOR, malgré que MM. MACLEAN, ROGER et Cie, avaient le contrat pour les impressions parlementaires.

L'HON. M. MACKENZIE dit que le gouvernement n'est pas obligé d'atten-